

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Dégrossant super actif multi-surfaces

Version:3

Date de révision: 14/02/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Dégrossant super actif multi-surfaces
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant dégraissant
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: NOVAMEX  
Le Moulin Saint Pierre - Les Taillades CS 20154  
F-84304 Cavailon cedex  
France  
Tél: +33 (0)5 49 61 50 41  
Télécopie: +33 (0)5 49 61 51 11  
Courriel: fds@arbrevert.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - INRS Tél: +33 (0)1 45 42 59 59
1. 5. Formule: 16JP035E-PRO
1. 6. N° code du produit: 44351-PRO

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Non considéré comme dangereux suivant le règlement (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 et modifications
2. 2. Éléments d'étiquetage:
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: Aucun selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 2. 2. Mention de danger: Aucune selon les règlements (CE) n° 1907/2006 - 1272/2008 avec leurs modifications et adaptations.
2. 3. Information(s) complémentaire(s):
- Général  
P102 Tenir hors de portée des enfants.
- Prévention  
/
- Intervention  
P305+P351+P313 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin.  
P301+P315 EN CAS D'INGESTION: Consulter immédiatement un médecin
- Autre  
Ne pas mélanger avec des nettoyeurs différents.  
Ne pas respirer le produit pulvérisé
2. 4. Dangers principaux: Non considéré comme dangereux
2. 5. Autres dangers: Aucun autre danger détecté à ce jour

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de surfactants
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:
- DECETH-8
  - N° CAS: 26183-52-8
  - Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5
  - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H302 - Irr. oc. 2 - H319

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version:3

Date de révision: 14/02/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

- CAPRYLYL/CAPRYL GLUCOSIDE
  - N° CE: 500-220-1 - N° CAS: 68515-73-1
  - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119488530-36
  - Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5
    - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH05 - Corrosion - Danger - Lés. oc. 1 - H318
  - Divers :
    - DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 420 mg/m<sup>3</sup>
    - DNEL / Travailleurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 595000 mg/kg
    - DNEL / Consommateurs / Inhalation / Effets systémiques, à long terme = 124 mg/m<sup>3</sup>
    - DNEL / Consommateurs / Cutanée / Effets systémiques, à long terme = 357000 mg/kg
    - DNEL / Consommateurs / Orale / Effets systémiques, à long terme = 35.7 mg/kg
    - PNEC / Eaux douces = 0.176 mg/l
    - PNEC / Sédiment = 1.516 mg/kg
    - PNEC / Eau marine = 0.0176 mg/l
    - PNEC / Air = 0.27 mg/l
    - PNEC / Terre = 0.654 mg/kg
    - PNEC / Sédiment marin = 0.152 mg/kg
    - PNEC / Traitement des eaux usées = 560 mg/l
    - DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg
    - DL50 / Orale / Rat = >5000 mg/kg
    - CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / Poissons = >100 mg/l
    - CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Daphnia magna = >100 mg/l
    - CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / Algues = 10 - 100 mg/l
- carbonate de sodium
  - N° Id: 011-005-00-2 - N° CE: 207-838-8 - N° CAS: 497-19-8
  - Numéro d'enregistrement REACH : 01-2119485498-19
  - Conc. (% pds) : 0,999 < C <= 5
    - SGH (Système Général Harmonisé)
  - \* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Irr. oc. 2 - H319
  - Divers :
    - DNEL / Travailleurs / Inhalation / Effets locaux aigus et à long terme = 10 mg/m<sup>3</sup>
    - DL50 / Cutanée / Lapin = >2000 mg/kg de poids corporel
    - DL50 / Orale / Rat = 2800 mg/kg de poids corporel
    - CL50 / Inhalation (poussières / brouillards) / Rat = 2300 mg/m<sup>3</sup>
    - CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 96h / Poissons = 300 mg/l

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4. 1. Description des premiers secours:

- |                                 |   |
|---------------------------------|---|
| 4. 1. 1. Inhalation:            | Air frais, repos.   |
| 4. 1. 2. Contact avec la peau:  | Rincer à l'eau.   |
| 4. 1. 3. Contact avec les yeux: | Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 20 minutes. |
| 4. 1. 4. Ingestion:             | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.       |

#### 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| 4. 2. 1. Inhalation:           | Le produit à 20°C a une faible tension de vapeur. Le risque d'inhaler une concentration nuisible à la santé est donc très réduit. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau                             |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version:3

Date de révision: 14/02/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

4. 2. 3. Contact avec les yeux:	Peut causer une légère incommodité aux yeux, sans toutefois les blesser.
4. 2. 4. Ingestion:	crampes abdominales - envies de vomir
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :	aucun

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction:	Le produit lui-même ne brûle pas. En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:	aucun
5. 3. Conseils aux pompiers:	aucun
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité:	Aucun.

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:	Pas de dangers requérant des mesures spéciales de premiers secours.
6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:	Eviter la pénétration dans le sous-sol.
6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Éponger avec une matière absorbante (par exemple du tissu)
6. 4. Référence à d'autres sections:	Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:	
7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:	La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique:	La manipulation du produit ne requière pas de mesures de précaution spéciales.
7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s):	Pas de recommandations spéciales.
7. 2. Stockage:	
7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités:	Conserver hors de la portée des enfants.
7. 2. 2. Condition(s) de stockage:	Conserver à l'abri du gel.
7. 2. 3. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur:	Les emballages plastiques sont recommandés.
7. 2. 4. Matériaux d'emballage non adaptés:	Eviter les emballages métalliques non protégés.
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):	Aucune.

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:	
8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:	

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version:3

Date de révision: 14/02/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

Les substances contenues dans le produit ne sont pas soumises à des limites d'exposition à l'exception des substances listées ci-dessus

### 8. 2. Contrôles de l'exposition:

- |  |  |
|--|--|
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Pas nécessaire.  |
| 8. 2. 2. Protection des mains:               | Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants en caoutchouc ou en plastique            |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps:  | Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.  |
| 8. 2. 4. Protection des yeux:                | S'il y a des risques d'exposition des yeux, des lunettes de protection devraient être utilisées. |

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

- |   |                 |
|---|-----------------|
| 9. 1. 1. Aspect:                          | liquide         |
| 9. 1. 2. Couleur:                         | incolore        |
| 9. 1. 3. Odeur:                           | caractéristique |
| 9. 1. 4. PH:                              | 11              |
| 9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition: | 100°C           |
| 9. 1. 6. Point / intervalle de fusion:    | 0°C             |
| 9. 1. 7. Point d'éclair:                  | >93°C           |
| 9. 1. 8. Limites d'explosivité:           | Non concerné    |
| 9. 1. 9. Densité relative (eau = 1):      | 1.05            |
| 9. 1. 10. Viscosité:                      | Non déterminé.  |

### 9. 2. Autres informations:

- |                                   |                   |
|-----------------------------------|-------------------|
| 9. 2. 1. Hydrosolubilité:         | miscible à l'eau. |
| 9. 2. 2. Liposolubilité:          | faible            |
| 9. 2. 3. Solubilité aux solvants: | faible            |

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

- |  |                                    |
|--|------------------------------------|
| 10. 1. Réactivité:                           | Stable en conditions normales.     |
| 10. 2. Stabilité chimique:                   | Stable en conditions normales.     |
| 10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: | Aucune identifiée à ce jour        |
| 10. 4. Conditions à éviter:                  | Aucune raisonnablement prévisible. |
| 10. 5. Matières incompatibles:               | Aucune.                            |
| 10. 6. Produits de décomposition dangereux:  | aucun                              |

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- |  |  |
|--|--|
| 11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la personne |
|--|--|

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version:3

Date de révision: 14/02/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

### 11. 2. Toxicité aiguë:

- |  |  |
|--|--|
| 11. 2. 1. Inhalation:                    | Le produit ne contient pas de substance classée toxique par inhalation |
| 11. 2. 2. Contact avec la peau:          | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour la peau   |
| 11. 2. 3. Contact avec les yeux:         | Le produit ne contient pas de substance classée toxique pour les yeux  |
| 11. 2. 4. Ingestion:                     | Le produit ne contient pas de substance classée toxique par ingestion  |
| 11. 3. Information(s) supplémentaire(s): | Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances        |

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

- |   |   |
|---|---|
| 12. 1. Toxicité:                              | Le produit ne contient aucune substance classée toxique pour l'environnement  |
| 12. 2. Persistance et dégradabilité:          | Les agents de surface utilisés dans cette préparation sont biodégradables conformément au Règlement Détergents 648/2004/CE. |
| 12. 3. Potentiel de bioaccumulation:          | Pas de bio-accumulation.  |
| 12. 4. Mobilité dans le sol:                  | Données non disponibles.  |
| 12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: | Aucune substance considérée comme PBT et vPvB à ce jour   |
| 12. 6. Autres effets néfastes:                | Aucun en cas d'utilisation et manipulation adéquate   |
| 12. 7. Information(s) générale(s):            | Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.  |
| 12. 8. Information(s) supplémentaire(s):      | Voir la rubrique 3.3 pour les autres effets liés aux substances   |

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- |  |  |
|--|--|
| 13. 1. Méthodes de traitement des déchets: | Éviter que le produit non dilué n'arrive dans les égouts ou les eaux de surface. |
| 13. 2. Emballages contaminés:              | Mettre les emballages à la disposition des services de recyclage locaux.         |

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- |  |                                  |
|--|----------------------------------|
| 14. 1. Information(s) générale(s):   | non réglementé                   |
| 14. 2. Numéro ONU:   | Non réglementé pour le transport |
| 14. 6. Dangers pour l'environnement:   | aucun                            |
| 14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:  | Aucune.                          |
| 14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: | Non concerné                     |

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

- |  |  |
|--|--|
| 15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: | Aucunes dispositions particulières pour l'homme ou l'environnement |
| 15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:   | Disponible sur demande.  |

## 16. AUTRES INFORMATIONS

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## L'ARBRE VERT PROFESSIONNEL Degraissant super actif multi-surfaces

Version:3

Date de révision: 14/02/2017

RE EC/830/2015 - CLP 1272/200

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H302 Nocif en cas d'ingestion. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux.
16. 3. 1. Date de la première édition:	20/07/2015
16. 3. 2. Date de la révision précédente:	29/11/2016
16. 3. 3. Date de révision:	14/02/2017
16. 3. 4. Version:	3
16. 3. 5. Révision chapitre(s) n°:	3.2
16. 4. Réalisé par:	Novamex

Adelya, Terre d'Hygiène